



Documents pour la rentrée de septembre 2025 des 6ème, 5ème, 4ème et 3ème

publié le 03/07/2025

Chers parents,

Aux élèves présents au collège, nous avons fait passer une enveloppe contenant les documents nécessaires à la réinscription pour la rentrée de septembre 2025.

Ces documents seront à déposer dans l'urne correspondante devant le bureau du secrétariat (accueil) **du 5 juin au 20 juin 2025** comme les années précédentes.

Dans ces enveloppes vous trouverez notamment la fiche infirmerie et la liste des fournitures.

Les tarifs pour les élèves demi-pensionnaires resteront les mêmes pour la rentrée scolaire 2025. La détermination de la tarification de la restauration se fera donc pour tous les élèves demi-pensionnaires afin d'obtenir les tarifs correspondant aux ressources actualisées des familles.

Les imprimés pour la tarification seront distribués à compter du 02/06 (**en attendant, ils sont en pièce jointe à la fin de cet article**).

N'oubliez pas de joindre l'avis d'impôt demandé à votre demande de tarification de la demi-pension.

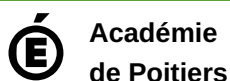
Merci de vérifier le sac de votre enfant : tous les documents nécessaires à l'inscription y sont.

Cordialement,

Le Secrétariat.

 [126972_reglement_tarification_scolaire](#) (PDF de 138.3 ko)

 [imprime_tarification_restaurant_20252026_v2](#) (PDF de 146.1 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.